



CHARTRE  
de la  
**COMMUNAUTÉ SAINT-LUC (\*)**

Annexe I des Statuts de la Communauté Saint-Luc

Ami et compagnon,

Si tu t'aventurais en cet endroit, sache qu'il est le lieu d'une communauté fraternelle que l'Esprit, depuis un quart de siècle, lance sur les chemins risqués de l'Évangile.

Ici se réunissent des habitants du quartier venus en voisins, des chrétiens qui désirent vivre leur foi de façon responsable et chaleureuse ; des hommes et des femmes d'un peu tout Marseille qui ont trouvé là leur lieu d'élection.

Une communauté s'est ainsi peu à peu rassemblée qui connaît, de ses origines, sa vocation précise : **interpeller des hommes et des femmes en quête d'accueil et d'amitié, qui ont soif de Dieu et de prière, pour les rassembler dans l'acceptation des différences et leur donner droit à la parole.**

Cette communauté n'a pas de territoire, mais elle travaille en lien avec les paroisses du quartier : Saint Michel, Saint Pierre, Notre Dame du Mont, Saint Défendent et Saint Jean-Baptiste. Par cette appartenance à un « Secteur pastoral », elle est solidement ancrée dans l'Église de Marseille. Et comme toute cellule d'Église, elle veut être lieu de rassemblement du peuple chrétien et foyer pour la mission.

Veux-tu mieux connaître qui, comme toutes les communautés chrétiennes de la ville, tente, à sa façon, de manifester la Bonne Nouvelle de l'Évangile ? Ensemble, ici, nous essayons de lutter contre l'inertie et la monotonie ; nous souhaitons ouvrir les portes de la création et de la fraternité, suivant le désir du Seigneur. « *C'est un feu que je suis venu apporter sur la Terre, et comme je voudrais qu'il soit allumé !* » (Évangile de Luc, XII, 49).

Toi, le passant, ne sois pas choqué si ici, à Saint-Luc, les bruits de la rue et le ronflement des voitures viennent troubler ton silence intérieur : ces rumeurs sont autant d'invitations à ne pas laisser à la porte le quotidien de la vie, mais à le porter aussi dans la prière et à le partager en frère.

Saint-Luc se veut **Eglise dans la ville.**

Ne sois pas étonné si, avant la messe –et aussi après–, dans ce local, on parle de tous côtés : c'est le temps des retrouvailles pour des chrétiens dispersés dans la cité, des liens se tissent, des amitiés naissent, des groupes se créent, des activités s'organisent...

Des repas chez l'un, chez l'autre, des fêtes, un loto ; de temps à autre, une sortie, une soirée débat et réflexion ; et puis, la vie des équipes, la Vie montante, la catéchèse, l'aumônerie des jeunes : la liste n'est pas limitative !

Saint-Luc se veut **Eglise de l'accueil et de la rencontre.**

ESPACE SAINT-LUC

231 rue St-Pierre, 13005 Marseille

Tel/fax : 04 91 48 87 79 – Métro Timone

Blog : <http://stluc.over-blog.com>- Courriel : [stluc@stluc.org](mailto:stluc@stluc.org)



Viens partager la Parole avec nous dans nos Eucharisties : ici, chacun peut s'exprimer, dire sa Foi, ses questions, ses doutes, ses cheminements –ou garder le silence. Pour cela, nous prenons le temps –il est nécessaire pour « *avancer en eau profonde* » comme le demandait le Christ (Luc, V, verset 4) : temps de l'écoute, du commentaire, de l'échange.

Saint-Luc se veut **Eglise de la libre expression.**

A la messe dominicale, prières et intentions spontanées ou composées par des laïcs ; parfois, guitares et flûtes, percussions et poésies ; prière eucharistique à laquelle l'assemblée est associée ; paix du Christ reçue et donnée dans la joie ; communion partagée dans la simplicité : nous essayons de rechercher la beauté du geste et du symbole, d'appeler à l'innovation et à la création pour l'Action de grâces du Seigneur.

Pendant la semaine, un temps de prière offert à tous ; et puis, tous ces liens qui se tissent dans le quartier, la permanence ouverte sur la rue même, où chacun peut rencontrer des chrétiens de la communauté.

Saint-Luc se veut **Eglise priante et missionnaire.**

Pour construire un monde nouveau, une Terre de Paix et de Justice, l'Evangile nous pousse à agir, et d'abord aux côtés des exploités, des opprimés, des oubliés. Notre Foi chrétienne connaît ainsi son incarnation : elle est présente et agissante au cœur de l'homme et dans sa chair et dans la société.

C'est pourquoi on te proposera de signer des pétitions de l'A.C.A.T. pour libérer des prisonniers enfermés par les dictatures ; on t'informera sur les mécanismes sociaux qui engendrent la pauvreté dans le tiers-monde, ou à nos portes, dans le quart-monde ; on t'invitera à des réalisations concrètes : alphabétisation, rattrapage scolaire en bidonville, participation à la Caisse de solidarité créée par la communauté pour aider les personnes en difficulté financière et morale, visites aux malades et aux isolés, etc.

Saint-Luc se veut **Eglise pauvre et servante.**

Pour être fidèle à sa vocation, la communauté s'est donné des moyens : un Conseil, un modérateur –ou « *mocambi* », une équipe - service et d'autres équipes qui assurent les services indispensables à sa vie, matérielle et spirituelle, et se soucient de son rayonnement missionnaire. Tous travaillent en union avec le prêtre nommé par l'Evêque pour nous rassembler au nom du Christ.

Ainsi s'affirme un mode de fonctionnement fondé sur le partage des responsabilités –et non du pouvoir.

Saint-Luc se veut **Eglise de la co-responsabilité.**

Ami et compagnon, sois donc le bienvenu chez nous !

Nous serons heureux de te rencontrer à l'une de nos assemblées.

Plus heureux encore si tu voulais, toi aussi, faire route avec nous...

Que tu nous accompagnes ou non, le Seigneur, en tout cas, t'accueille et t'appelle, afin que, par toi, tout homme goûte déjà les fruits du Royaume !

*(\*) Ce texte, adopté par la Communauté en 1988, a été repris en 1993, avec quelques adaptations de circonstance, pour figurer en annexe I des statuts de la Communauté ; l'annexe II, consacrée aux statuts de l'« Association des Amis de Saint-Luc », est disponible sur demande.*